

Objet : Réunion du Conseil d'Administration

Membres présents : Benoit Baroche, Mélanie Barry, Sébastien Bourdin, Guy Chêne, Marc Debon, Thomas Guillais, Cyrille Lattelais, Sarah Madelaine, Flavien Pautrel, Sarah Vauzelle

Membres absents excusés : David Mouchel, Sabrina Rouillard, Emmanuelle Suat, Arnaud Vallet

Médecin de la ligue absent excusé : Jérémy Bertin

Membre absent non-excuse : Néant

Représentant de la DTN : Bertrand Louvet

Date : 30/08/2017

Heure de début : 19h30 **Heure de fin :** 22h50

Lieu : Lisieux (espace Victor Hugo)

1. Point du président

1.1. Conseil des présidents de ligue

Un CPL est prévu le premier week-end de septembre à Saint Ouen. Indisponible, Sébastien sera remplacé par Benoit Baroche.

1.2. Inauguration du complexe de Sartilly

Le même samedi, Guy représentera la ligue pour l'inauguration de cette nouvelle salle construite dans le sud de la Manche et financée en partie par le CNDS avec le soutien de la FFBaD.

1.3. Badminton et handicap

Alain Marest, président de Bolbec, accepte la présidence de cette commission mais ne souhaite pas intégrer le Conseil d'Administration de la ligue.

1.4. Calendrier.

- Bagnoles de l'Orne propose d'organiser le masters : réponse en attente d'éventuelles demandes d'autres clubs.
- Aucun club de l'Eure et de la Seine-Maritime ne sont proposés pour organiser les deux premiers TRJ : il y a un risque d'annulation ou de transfert dans un autre département.
- Pour l'organisation du TIJ 2, les clubs du Pays d'Auge et d'Argentan se sont positionnés. Étant concerné, Thomas Guillais quitte la salle et ne prend pas part au choix.
D'une part, Le PAB souhaite organiser le championnat le France jeunes 2019 et aurait la nécessité de se roder sur un TIJ auparavant. D'autre part, le Calvados a organisé l'édition 2016 à Dives sur Mer. Pour permettre une rotation entre les départements des différentes organisations, le TIJ 2 sera organisé par Argentan en décembre 2017.
- En mai 2018, le championnat de France UNSS collège sera organisé à Lillebonne et celui des lycées aura lieu à Argentan en février.

1.5. Suite du tournoi de Gasny

Ce tournoi s'est déroulé sans Juge-Arbitre. Le dossier a été transféré à la commission litiges, les résultats sportifs ne pouvant à priori pas être remontés à la FFBaD.

Suite à celle-ci, une amende a été facturée au club de Gasny, le montant correspondant aux indemnités de JA et aux frais de déplacements de celui-ci. Elle est accompagnée d'une sanction supplémentaire avec sursis pour 5 ans.

La commission litiges a validé les résultats mais le CA rappelle les risques encourus.

1.6. Licenciés

La saison 2016-2017 s'est achevée avec 120 licenciés supplémentaires malgré deux comités (Manche et Seine-Maritime) en baisse.

1.7. Communication

Anne-Laure Chapelle peut créer des affiches pour les actions menées par la ligue.

1.8. Salariés

Les entretiens annuels de trois salariés de la ligue ont été réalisés par Sébastien Bourdin. Le quatrième aura lieu début septembre.

Arnaud Hingant ne pouvant cumuler la coordination de l'ETR et la responsabilité du pôle, Arnaud prendra en charge le pôle et Yann Boulet devient coordinateur de l'ETR.

1.9. Conventions avec l'université

Le renouvellement avec celle de Rouen est en cours. Avec Caen, c'est plus difficile.

1.10. Convention exceptionnelle avec l'ALCL et le Codep 76

La ligue souhaitait que d'une part, Maxime Renault ne soit plus salarié de la ligue et d'autre part que Téa Marguerite et Nathan Hucher ne se retrouvent pas sans entraîneur.

La ligue versera cette saison une aide de 1800 euros dans le cadre d'un dispositif exceptionnel et non reconductible pour la prise en charge de ces jeunes joueurs listés espoirs mais ne pouvant pas intégrer le pôle espoirs puisqu'ils sont collégiens. En contrepartie, ces joueurs (et leurs familles) devront s'engager à répondre à toutes les convocations des instances fédérales.

2. Préparation de l'Assemblée Générale du 30 septembre à Houlgate

Chaque commission devra rédiger un rapport pour l'assemblée générale et le remettre pour le 15 septembre.

Une enquête est à compléter sur internet pour s'inscrire aux différentes commissions et au repas du midi. Des ateliers de 40 minutes seront proposés entre 10h30 et 12h30.

3. Finances

- 21 000 euros ont été reçus au titre du dialogue de Gestion avec la FFBaD et doivent être répartis entre la ligue et les comités départementaux. La grille de répartition envisagée au mois de novembre 2016 n'est pas validée et la nouvelle version devra mieux prendre en compte l'activité des cinq comités.

- Le cabinet comptable Acogex a fait un bilan intermédiaire des comptes de la ligue au 31 mai. Celui-ci a été examiné par la commission finances le 28 août mais est difficile à lire et à interpréter compte tenu des nombreuses proratisations.

Acogex pense que l'équilibre des comptes sera difficile à atteindre au 31 août (date de la fin d'exercice comptable) mais les montants retenus de deux subventions sont inférieurs aux montants réels. La commission Finances pense qu'un éventuel déficit lors de la clôture des comptes serait limité.

- Le budget prévisionnel de la ligue pour la saison 2017-2018 est à réaliser. Chaque commission a fourni un budget prévisionnel pour son secteur d'activité mais la ligue ne pourra finaliser le sien qu'après la réception du bilan de la première saison normande.

4. COMMISSIONS

4.1. Commission vie sportive jeunes

Rien à signaler. Les règlements sont en ligne.

4.2. Commission interclub

Des modifications mineures du règlement ont été faites pour prendre en compte les difficultés d'application de la saison 2016-2017 et les remontées effectuées par certaines personnes.

4.3. Commission arbitrage

La nouvelle structuration de la filière oblige à revoir les formations. Le calendrier doit être finalisé. Il y a discussion sur la formation jeunes arbitres. Un travail commun avec l'UNSS doit être envisagé.

5. Questions diverses

Aucune.